



**HARAS
NATIONAL**
HENNEBONT
Syndicat Mixte

Envoyé en préfecture le 06/11/2025
Reçu en préfecture le 06/11/2025
Publié le 12/11/2025
ID : 056-200008696-20251106-DEL_202513BIS-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DU COMITE SYNDICAL**

**Séance Publique du
4 novembre 2025**

DEL_202513

Objet de la Délibération

DELEGATION DE POUVOIRS DU COMITE AU PRESIDENT - COMPTE-RENDU

Suite à la convocation en date du 24 octobre 2025, le Comité du SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT s'est réuni le mardi 4 novembre 2025 à 17 h 30, au Haras National d'Hennebont, sous la présidence d'André HARTEREAU, Président du Syndicat.

Etaient présents :

André HARTEREAU, Sophie PALANT-LE HEGARAT, Claudine CORPART, Anne JEHANNO, Laurent DUVAL
Stéphane LOHEZIC

En visioconférence : Aurélie MARTORELL et Gaëlle LE STRADIC

Absents excusés :

Fabrice LEBRETON, Anne GALLO et Delphine ALEXANDRE

SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT

SEANCE DU COMITE

DU 4 NOVEMBRE 2025

DELEGATION DE POUVOIRS DU COMITE AU PRESIDENT - COMPTE-RENDU

Par délibérations en dates des 12 novembre 2020, 14 décembre 2022, 10 octobre 2023 et 2 juillet 2024, le Syndicat Mixte a délégué une partie de ses pouvoirs au Président, conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités territoriales et des statuts du Syndicat Mixte.

Les actes pris dans le cadre de cette délégation sont les suivants :

MUTUALISATION

- Syndicat mixte de coopération territoriale Megalis Bretagne - Accès au bouquet de services numériques - Convention 2025-004
- CDG56 - Convention de moyens d'accès aux services facultatifs proposés par le Centre de Gestion du Morbihan - Convention 2025 06 007
- Mission Locale du pays de Lorient - Partenariat clauses insertion sociale dans les marchés du syndicat mixte - Convention 2025 08 010
- UGAP - Convention client d'exécution de prestations de LLD de véhicules particuliers et utilitaires légers - Convention 2025 10 014

OCCUPATION

- TITA B Productions - Mise à disposition temporaire d'espaces et autorisation de tournage - Convention 2025 04 005
- Police Nationale - Hébergement de quatre équidés de la police nationale au Haras National d'Hennebont - Convention 2025 05 006
- Anatole DANIEL - Mise à disposition du logement de l'infirmerie - Convention 2025-06-008
- Frédéric LE BLAY - Résidence d'artiste associé - Convention 2024-12-016 - Avenant n° 1
- Solenn LE LIBOUX - Mise à disposition d'espaces prestations de service - Convention 2025 07 009
- Sellor - Ecole Notre Dame du vœu - Accueil de "classes à ciel ouvert" au Haras - Convention 2025 08 011
- Lorient Agglomération - Occupation temporaire du domaine public - Convention 36912/2016 - Avenant n° 2
- SDIS 56 - Mise à disposition du site pour entraînement - Convention 2025 09012

REGLEMENT DES LITIGES

- Désignation d'un avocat pour représenter le Syndicat Mixte auprès du Tribunal de Lorient

MARCHES PUBLICS (voir tableau annexé)

LE COMITE,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités territoriales et notamment celles de l'article L.5211-10 ;

Vu la délibération du 12 novembre 2020 ;

Vu la délibération du 14 décembre 2022 ;

Vu la délibération du 10 octobre 2023 ;

Vu la délibération du 2 juillet 2024 ;

Article unique :

PREND ACTE des décisions prises par le Président dans le cadre de la délégation de pouvoirs consentie par le Comité.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



André HARTEREAU

COMPTE RENDU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS AU PRESIDENT - MODIFICATIONS CONTRACTUELLES - HARAS										
Objet du marché	Numéro de marché	Nature de la modification	Numéro et objet de l'avenant	Titulaire	Ville	Montant initial du marché HT	Montant de l'avenant HT	Envoyé en préfecture le 06/11/2025	Reçu en préfecture le 06/11/2025	Publié le 12/11/2025
								Montant du	Montant du	Date de
								avenants HT	modifié HT	de l'avenant
Travaux de restauration de l'écurie 7 - Lot n°2 : Charpente	24004	Avenant	1- Plus value	LES ATELIERS JEHANNO	Locqueltas	65 802,04 €	3 100,00 €		68 902,04 €	25/09/25